
NOS ÉLU·E·S EN ACTION



Pierre-Yves Dermagne

Vice-Premier ministre, ministre de
l'économie et du travail

Augmentation du salaire minimum

Le salaire minimum n'avait plus augmenté depuis 12 ans. Grâce aux socialistes, le progrès est de retour ! Augmentation du salaire minimum de 81€ brut dès le mois d'avril 2022, puis de 36€ brut en avril 2024 et de 36€ brut en avril 2026. Au total, avec les indexations, **le salaire minimum aura augmenté de plus de 400€ brut sur l'ensemble de la législature (2020-2024), soit 340€ net par mois.**

